

# CONDITIONS DE RÉSERVATION DE L'ORGANISATION TOURISME D'INTERLAKEN (TOI)

## Free Independent Travellers (FIT)



L'Organisation Tourisme Interlaken (ci-après dénommée également Interlaken Tourisme ou TOI) place des hébergements dans des hôtels et appartements de vacances au nom et pour le compte de leur propriétaire ou de leur représentant actuel. Toutes les informations sur l'hébergement sont réunies par nous avec le plus grand soin possible, et régulièrement actualisées. Nous déclinons toute responsabilité quant aux changements survenus à notre insu.

### Conditions de paiement

TOI établit une facture/confirmation de réservation au nom et pour le compte de l'hébergement. Le montant total de la facture est débité immédiatement sur la carte de crédit du client le jour de la réservation.

### Fausse information

Une fausse déclaration délibérée, intentionnelle ou involontaire des personnes et des participants peut entraîner des conséquences pénales pour le/la signataire ou la personne responsable de la réservation. L'Organisation touristique d'Interlaken décline toute responsabilité résultant de données incorrectes.

### Prix et frais accessoires

Les prix mentionnés dans le contrat de location pour le loyer sont définitifs. Nous nous réservons le droit d'effectuer un ajustement de prix pour des raisons indépendantes de notre influence (p. ex. fluctuations de monnaie, taxes nouvellement instaurées ou augmentées). Dans certains cas, les frais accessoires mentionnés ne sont que des directives et peuvent donc être soumis à des modifications minimales. Les objets locatifs peuvent être occupés au maximum par le nombre de personnes mentionné sur le contrat.

### Annulation du contrat de location

#### Pour les réservations d'hôtel:

Jusqu'à 14 jours avant l'arrivée, l'hôtel ne débite aucun frais. En cas d'annulation plus tardive, les conditions de l'hôtel concerné entrent en vigueur.

#### Pour les réservations d'appartements de vacances:

Jusqu'à 42 jours avant l'arrivée: annulation sans frais. En cas d'annulation plus tardive, les conditions du bailleur entrent en vigueur. Locataire de remplacement: Le locataire a le droit de proposer un locataire de remplacement. Celui-ci doit être acceptable pour le bailleur et solvable. Il conclut le contrat aux conditions existantes. Le locataire et le locataire de remplacement sont solidairement responsables du loyer. Si l'appartement peut être reloué après une annulation, le bailleur est tenu de rembourser au client le montant intégral moins une taxe d'annulation de CHF 60.00.

C'est la réception de la communication par le bailleur ou le lieu de réservation qui est déterminante pour le calcul de la taxe d'annulation (pour les samedis, dimanches et jours fériés, le prochain jour ouvrable est déterminant). En cas d'interruption prématurée de la location, la totalité du loyer reste due. Il est recommandé au client de conclure une assurance d'annulation.

### Forfaits

La totalité du prix de l'arrangement doit être payée dans tous les cas avant le début du voyage, dès réception de la confirmation. Les paiements de l'étranger ne peuvent être effectués qu'au moyen d'une carte de crédit. En cas d'annulation plus de 14 jours avant l'arrivée, les conditions de l'hôtel réservé entrent en vigueur. Les frais de réservation ne sont pas remboursés.

### Réclamations

Les informations saisies dans le système ont été récoltées consciencieusement et soigneusement. Si malgré tout il devait y avoir des irrégularités prouvées, il faudrait en aviser TOI sans délai par téléphone ou e-mail, dans la mesure où les défauts ne peuvent pas être éliminés localement, afin que toutes les mesures nécessaires soient prises pour remédier au manquement ou mettre à disposition un hébergement de même valeur. Si le vacancier n'occupe pas l'hébergement qu'il a réservé ou celui d'égale valeur proposé en remplacement, rien ne lui est remboursé. De même, TOI décline toute responsabilité en pareil cas. Nous attirons explicitement votre attention sur le fait qu'il ne peut être répondu aux réclamations ou à d'éventuelles prétentions qu'après communication dans les 72 heures suivant le recours à la prestation de service. En outre, ces prétentions doivent être soulevées directement auprès TOI par écrit, dans les 10 jours à compter de la fin du séjour, à défaut de quoi toute prétention en dommages-intérêts s'éteint. La prétention en dommages-intérêts ne dépassera en aucun cas le montant du loyer. Si aucun accord n'est trouvé, le for applicable est Thoune, Suisse.

### Force majeure

Dans le trafic des vacances, il peut se produire des cas extrêmes dont nous ne sommes pas responsables. Si nous sommes empêchés par un cas de force majeure, pandémie, des catastrophes environnementales ou naturelles d'exercer notre activité de placement, nous sommes en droit de résilier la réservation sans indemnité. Si d'autres motifs dont nous ne sommes pas non plus responsables nous empêchent de fournir la prestation, nous pouvons transférer votre réservation à un autre hébergement ou si nécessaire annuler la réservation.

### Responsabilité

TOI répond de la réservation conforme sur place. Toutefois, TOI ne répond pas de circonstances imprévisibles sur lesquelles elle n'a aucune influence, telles que:

- pannes ou dérangements dans l'approvisionnement en eau et/ou en électricité ainsi que des installations telles que le chauffage, les ascenseurs, les piscines, etc.
- diminution de la valeur locative suite à des dégâts environnementaux, immissions sonores passagèrement accrues; p. ex. déviations de circulation, chantier, etc.

Le locataire doit répondre intégralement des dégâts dont il est prouvé qu'il les a causés pendant son séjour.

Les éventuels dommages doivent être signalés au propriétaire ou à son représentant avant le départ.

### Protection des données

Les données nécessaires pour l'exécution de la transaction sont utilisées dans le cadre de l'exécution de la commande. Toutes les données personnelles sont traitées de manière confidentielle.

### Droit applicable et for

Le rapport contractuel entre vous et Interlaken Tourisme est soumis au droit suisse. Le for exclusif pour tout litige pouvant en résulter est à Thoune.

Interlaken, août 2022